Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200072312-20240926-CC24-114-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

Date de convocation : 20/09/2024

Conseillers en exercice : 101

Conseillers présents : 66

Conseillers votants : 87

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

****

Délibération n° CC/24-114

Stade de Vernonnet : Adoption du plan de financement pour le remplacement du revêtement synthétique des terrains de tennis extérieurs

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, Rue Jules Ferry - 27950 Saint-Marcel , sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 26 septembre 2024 à 19h00.

Etaient présents :

Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Geneviève CAROF (BOISSET LES PREVANCHES), Anne PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Renée MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Pascal JOLLY (GASNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Lydie LEGROS (HECOURT), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Serge FONTAINE (HOULBEC COCHEREL), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Véronique BABIN PREVOST (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAEVE (MERCEY), Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), Bernard LEBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Gilles AULOY (PORT-MORT), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Héléna MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), Laurent

LEGAY (VATTEVILLE), Léocadie ZINSOU (VERNON), Marie-Christine GINESTIERE (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Pierre-Yves JOURDAIN (VERNON), Gabriel SINO (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE), Jean-Pierre EGASSE (suppléant de Jocelyne RIDARD - CAILLOUET ORGEVILLE), Francis SAUVALLE (suppléant de Christian FOURNIAL - HARQUENCY), Bruno DUBOT (suppléant de Michel PATEZ - LA BOISSIERE)

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sarah BOUTRY à Monsieur Pascal JOLLY
Monsieur Antoine ROUSSELET à Mme Dominique MORIN
Madame Karine CHERENCEY à Monsieur Hervé BOURDET
Madame Laurence MENTION à Monsieur Pascal DUGUAY
Monsieur Jérôme PLUCHET à Monsieur Gilles LE MOAL
Madame Martine SEGUELA à M. Gabriel SINO
Monsieur Pascal LEHONGRE à Monsieur Julien CANIN
Madame Lydie CASELLI à Madame Valérie BOUGAULT
Monsieur Pascal MAINGUY à Monsieur Gilles AULOY
Monsieur Hervé PODRAZA à Madame Pieternella COLOMBE
Monsieur Rémi FERREIRA à Mme Léocadie ZINSOU
Madame Erika SIMEK à Madame Renée MATRINGE
M. François OUZILLEAU à M. Jérôme GRENIER
M. Jean-Marie MBELO à Mme Evelyne HORNAERT
Mme Nicole BALMARY à M. Youssef SAUKRET
M. Olivier VANBELLE à M. Johan AUVRAY
M. Christopher LENOURY à Mme Patricia DAUMARIE
M. Denis AIM à M. Yves ETIENNE
M. Raphaël AUBERT à Mme Marie-Christine GINESTIERE
Monsieur Paul LANNOY à Madame Annick DELOUZE
Monsieur Jean-Pierre TAULLÉ à Madame Agnès MARRE

Absents :

Madame Lysianne ELIE-PARQUET
Monsieur Patrick MÉNARD
Monsieur Vincent LEROY
Monsieur Xavier PUCHETA
Monsieur Claude LANDAIS

Monsieur Christophe BASTIANELLI
Madame Martine VANTREESE
Madame Jessica RICHARD
Monsieur Gérard PETIT
Monsieur Hubert PINEAU
Monsieur Dominique DESJARDINS BROSSEAU
Monsieur Patrick DUCROIZET
Mme Paola VANEGAS
Madame Catherine MIKLARZ

Secrétaire de séance : Annick DELOUZE

Le Conseil Communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant la nécessité de procéder au remplacement du revêtement synthétique des terrains de tennis extérieurs,

Considérant la nécessité de solliciter des subventions pour la réalisation de ce projet,

Considérant que Frédéric DUCHÉ, Pascal LEHONGRE, Jérôme GRENIER et Catherine DELALANDE ne prennent pas part au vote ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet et son plan de financement tel qu'annexé.

Article 2 : D'autoriser la constitution des dossiers de demande de subventions auprès des financeurs potentiels

Article 3 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : La présente délibération sera publiée sur le site internet sna27.fr et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 5 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants (Ne prennent pas part au vote : Frédéric DUCHÉ, Pascal LEHONGRE, Jérôme GRENIER et Catherine DELALANDE)

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Frédéric DUCHÉ

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux). La juridiction peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible au public à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

Changement du revêtement synthétique des terrains de tennis
Plan de financement pour un terrain

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions immobilières Etudes Travaux / Matériel Autres	45 000	54 000	**Aides publiques** : - Union européenne - Etat (DETR / ~~DSIL~~) - Collectivités locales et leurs groupements - Région - Département - communes ou groupement de communes - Etablissements publics - Autres :	18 000 13 500	40% 30%
Sous total	**45 000**	**54 000**	**Sous total**	**31 500**	**70%**
Recettes générées par l'investissement			**Autofinancement** Fonds propres Emprunts (2) Crédit-bail Autres (2)	13 500	30%
TOTAUX	45 000	54 000		45 000	100%

Changement du revêtement synthétique des terrains de tennis
Plan de financement pour les deux terrains

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions immobilières Etudes Travaux / Matériel Autres	75 000	90 000	**Aides publiques** : - Union européenne - Etat (DETR / ~~DSIL~~) - Collectivités locales et leurs groupements - Région - Département - communes ou groupement de communes - Etablissements publics - Autres :	30 000 22 500	40% 30%
Sous total	**75 000**	**90 000**	**Sous total**	**52 500**	**70%**
Recettes générées par l'investissement			**Autofinancement** Fonds propres Emprunts (2) Crédit-bail Autres (2)	22 500	30%
TOTAUX	75 000	90 000		75 000	100%